

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

31 décembre 2016

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2016 :	182 381 000 \$
Valeur liquidative par part :	169,71 \$
Nombre de parts en circulation :	1 394 700
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,68 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2016 :	130,08 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débiteures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

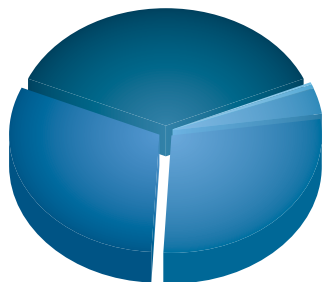
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 décembre 2045	5,42 %
Province de Colombie-Britannique, 4,30 %, 18 juin 2042	4,50 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,40 %, 15 décembre 2022	3,39 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,35 %, 15 décembre 2020	3,28 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	3,20 %
Province de l'Ontario, 3,50 %, 2 juin 2043	2,88 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, 15 décembre 2018	2,83 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,25 %, 15 juin 2021	2,66 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 juin 2026	2,43 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,05 %, 15 juin 2017	2,33 %

Les 10 principaux placements représentent 32,92 % du fonds.

Nombre total de placements : 175

Répartition des placements

31 décembre 2016



- Obligations de provinces canadiennes 36,90 %
- Obligations de sociétés canadiennes 30,69 %
- Obligations fédérales canadiennes 28,10 %
- Obligations de municipalités canadiennes 3,50 %
- Liquidités et autres actifs nets 0,50 %
- Obligations de sociétés étrangères 0,31 %

Quel a été le rendement du fonds?

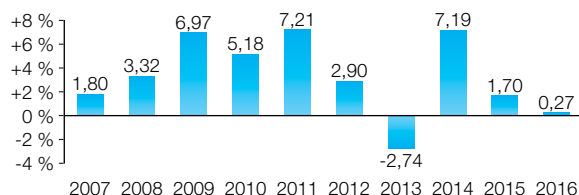
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 387,90 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,33 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

31 décembre 2016

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	4,5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3,5 %
	De 4 à 5 ans	3 %
	De 5 à 6 ans	2,5 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	1,68 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1920 College Avenue
 Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
 Centre de service : 1-800-454-8061
 Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds du marché monétaire Co-operators

31 décembre 2016

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2016 :	17 465 000 \$
Valeur liquidative par part :	122,18 \$
Nombre de parts en circulation :	156 809
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,79 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2016 :	591,17 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

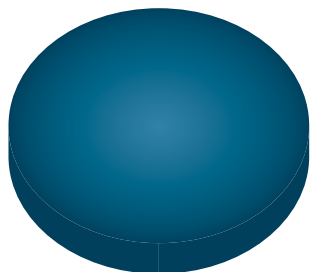
Bons du Trésor du Canada, 9 mars 2017	15,48 %
CU Inc, 6,145 %, 22 novembre 2017	8,39 %
Bons du Trésor du Canada, 29 juin 2017	7,93 %
Banner Trust, billet à escompte, 21 juillet 2017	6,82 %
Zeus Trust, billet à escompte, 4 mai 2017	5,41 %
Banque de Montréal, 2,39 %, 12 juillet 2017	4,63 %
Storm King Trust, billet à escompte, 12 avril 2017	4,57 %
Prime Trust, billet à escompte, 21 juin 2017	4,55 %
Merit Trust, billet à escompte, 21 juin 2017	4,26 %
Banque HSBC Canada, obligation à taux variable, 28 avril 2017	4,02 %

Les 10 principaux placements représentent 66,06 % du fonds.

Nombre total de placements : 23

Répartition des placements

31 décembre 2016



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

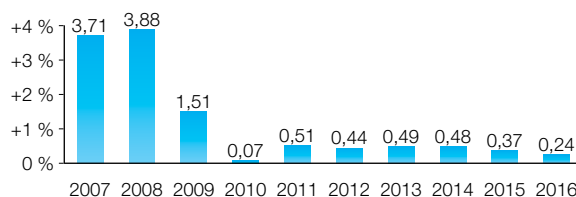
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 122,35 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,16 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller financier une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat **RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)**
 Frais prélevés au rachat 0,79 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1920 College Avenue
 Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
 Centre de service : 1-800-454-8061
 Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds équilibré dynamique Co-operators

31 décembre 2016

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2016 :	16 022 000 \$
Valeur liquidative par part :	225,35 \$
Nombre de parts en circulation :	73 065
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,06 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2016 :	87,11 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

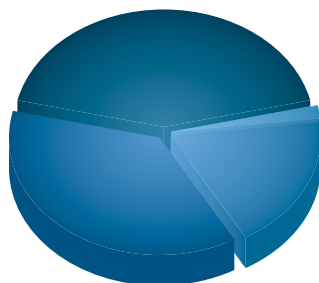
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	37,26 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	35,93 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	18,83 %
Fonds des ressources canadiennes Co-operators	7,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 4

Répartition des placements

31 décembre 2016



- Actions canadiennes 42,70 %
- Titres canadiens à revenu fixe 36,96 %
- Actions américaines 18,51 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,71 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,12 %

Quel a été le rendement du fonds?

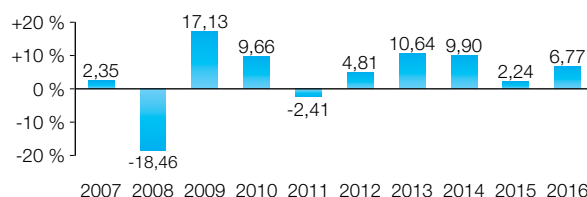
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 455,33 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,82 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds équilibré dynamique Co-operators

31 décembre 2016

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller financier une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 2,06 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1920 College Avenue
 Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
 Centre de service : 1-800-454-8061
 Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds équilibré Co-operators

31 décembre 2016

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2016 :	124 283 000 \$
Valeur liquidative par part :	218,41 \$
Nombre de parts en circulation :	450 384
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,24 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2016 :	71,88 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

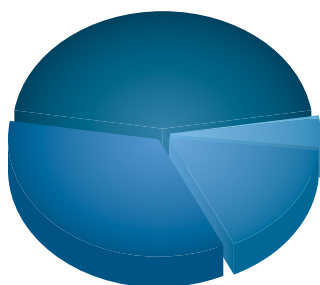
Banque Toronto-Dominion	3,95 %
Banque Royale du Canada	3,54 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,05 %
Société Financière Manuvie	2,14 %
Enbridge Inc.	2,10 %
Bons du Trésor du Canada, 9 mars 2017	2,03 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 décembre 2045	2,01 %
Suncor Energy Inc.	1,93 %
Bons du Trésor du Canada, 29 juin 2017	1,91 %
Brookfield Asset Management Inc.	1,81 %

Les 10 principaux placements représentent 24,47 % du fonds.

Nombre total de placements : 282

Répartition des placements

31 décembre 2016



■ Actions canadiennes	45,00 %
■ Titres canadiens à revenu fixe	34,61 %
■ Actions américaines	16,20 %
■ Liquidités et autres actifs nets	3,80 %
■ Titres étrangers à revenu fixe	0,39 %

Quel a été le rendement du fonds?

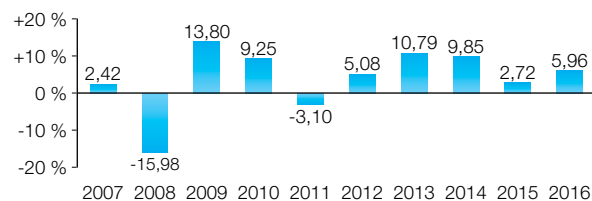
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 443,02 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,74 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	4,5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3,5 %
	De 4 à 5 ans	3 %
	De 5 à 6 ans	2,5 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,24 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1920 College Avenue
 Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
 Centre de service : 1-800-454-8061
 Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds équilibré conventionnel Co-operators

31 décembre 2016

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2016 :	10 965 000 \$
Valeur liquidative par part :	203,54 \$
Nombre de parts en circulation :	59 880
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,90 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2016 :	108,83 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	56,26 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	31,85 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	11,89 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 3

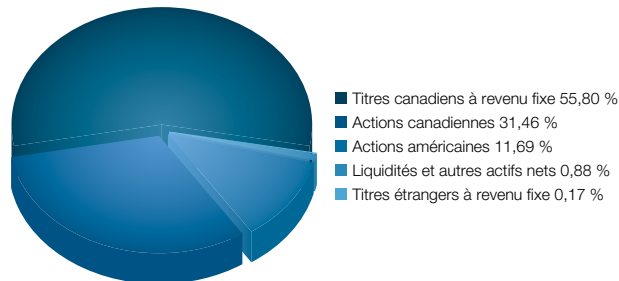
Le Fonds canadien à revenu fixe Co-operators investit dans les 10 principaux placements suivants :

Dix principaux placements

Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 décembre 2045	5,42 %
Province de Colombie-Britannique, 4,30 %, 18 juin 2042	4,50 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,40 %, 15 décembre 2022	3,39 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,35 %, 15 décembre 2020	3,28 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	3,20 %
Province de l'Ontario, 3,50 %, 2 juin 2043	2,88 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, 15 décembre 2018	2,83 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,25 %, 15 juin 2021	2,66 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 juin 2026	2,43 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,05 %, 15 juin 2017	2,33 %

Répartition des placements

31 décembre 2016



Quel a été le rendement du fonds?

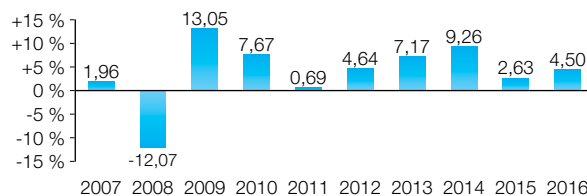
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 443,91 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,74 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds équilibré conventionnel Co-operators

31 décembre 2016

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller financier une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 1,90 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1920 College Avenue
 Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
 Centre de service : 1-800-454-8061
 Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

31 décembre 2016

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2016 :	146 197 000 \$
Valeur liquidative par part :	252,19 \$
Nombre de parts en circulation :	683 282
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,23 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2016 :	35,68 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

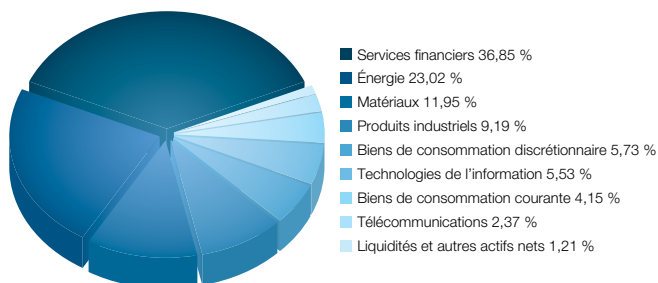
Banque Toronto-Dominion	8,65 %
Banque Royale du Canada	7,76 %
Banque de Nouvelle-Écosse	6,69 %
Société Financière Manuvie	4,69 %
Enbridge Inc.	4,61 %
Suncor Energy Inc.	4,24 %
Brookfield Asset Management Inc.	3,98 %
Transcanada Corporation	3,38 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,21 %
CCL Industries Inc.	2,72 %

Les 10 principaux placements représentent 49,93 % du fonds.

Nombre total de placements : 58

Répartition des placements

31 décembre 2016



Quel a été le rendement du fonds?

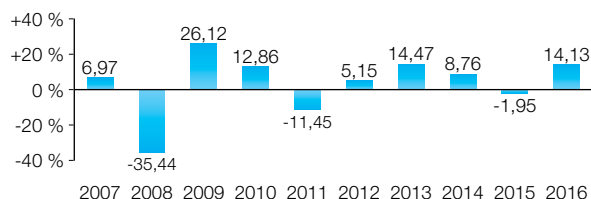
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 275,13 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,46 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

31 décembre 2016

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller financier une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 2,23 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1920 College Avenue
 Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
 Centre de service : 1-800-454-8061
 Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds d'actions américaines Co-operators

31 décembre 2016

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2016 :	34 530 000 \$
Valeur liquidative par part :	204,68 \$
Nombre de parts en circulation :	197 647
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,51 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2016 :	23,31 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

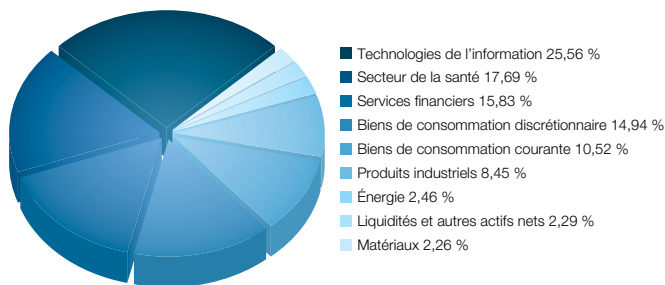
Apple Inc.	3,76 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,37 %
Microsoft Corporation	3,35 %
Broadcom Limited	3,04 %
TJX Companies Inc.	3,02 %
Nike Inc.	2,96 %
PNC Financial Services Group, Inc.	2,68 %
Walt Disney Company	2,63 %
Wells Fargo & Company	2,52 %
Visa Inc.	2,36 %

Les 10 principaux placements représentent 29,69 % du fonds.

Nombre total de placements : 64

Répartition des placements

31 décembre 2016



Quel a été le rendement du fonds?

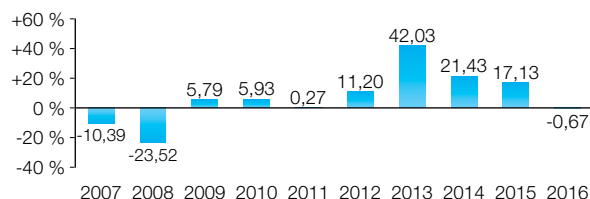
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 718,30 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,56 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et au contrat.

LA FICHE DESCRIPTIVE DES FONDS

Fonds d'actions américaines Co-operators

31 décembre 2016

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat

Frais prélevés au rachat

Ce que vous payez

Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :

Moins de 2 ans	4,5 %
De 2 à 3 ans	4 %
De 3 à 4 ans	3,5 %
De 4 à 5 ans	3 %
De 5 à 6 ans	2,5 %
6 ans et plus	0 %

Comment ça fonctionne?

Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.

Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller financier une commission de 3 %.

Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.

Sans frais d'acquisition

Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 2,51 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
 1920 College Avenue
 Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
 Centre de service : 1-800-454-8061
 Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca